



Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 13 avril 2023

L'an 2023 et le 13 avril à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni à l'hôtel communautaire à Avesnes-le-Comte sur convocation du 6 avril 2023.

Date de la convocation : 6 avril 2023

Date d'affichage : 6 avril 2023

Délibération N° 13-04-2023 / N°63

Étaient présents les membres en exercice : 76

Messieurs Jean-Marie Dufay, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Hubert Morreel, Jean-Marc Cuvillier, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Hugues Legoux, Eric Poulain, Arnaud Ricq, Sébastien Henquenet, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hémerly, Michel Accart, Dominique Verdel, Yannick Barlet, Alain Traisnel, René Pruvost, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Stéphane Gomès, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Alexandre Decry, Eric Caron, Jean-François Varoqui, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Marie-Angèle Lefetz, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Martine Gérard, Sylviane Evain, Murielle Roussel, Nadine Vendeville, Magalie Jonard, Françoise Simon, Denise Tetelin, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 8

Membres ayant donné procuration : 15

Membres votants : 99

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Yves Petit, Thomas Bonnelle, Christian Delambre, Raymond Wacheux, Jean Bridel, Nicolas Capron, Richard Skowron, Jean-Claude Jacquemelle, Magali Urbanac, Xavier Normand,

Absents suppléés : Pascal Mestant suppléé par Laurent Bridoux, Béatrice Dausse suppléée par André Horon, Michel Petit suppléé par Christian Diruit, Pierre Cuvillier suppléé par Yves Delattre, Vincent Lacroix suppléé par Pascal Glavieux, Sidonie Duriez suppléée par Jean-Charles Painblan, Freddy Balavoine suppléé par Claudine Victor, Jean-Louis Lebas suppléé par Joël Bray.

Absents excusés : Julien Bellengier, Jean-François Haultcoeur, Denis Cailliez

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Lionel Cayet ayant donné procuration à Alain Traisnel, Patrick Nepveu ayant donné procuration à Dominique Verdel, Patrick Dekeyser ayant donné procuration à Hugues Legoux, Etienne Duchateau ayant donné procuration à Geneviève Meurice, Jean-Michel Delannoy ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Jean-Michel Schulz ayant donné procuration à Yannick Barlet, Marie Bernard ayant donné procuration à Murielle Roussel, Edouard Hautecoeur ayant donné procuration à Sylviane Evain, Rolands Descamps ayant donné procuration à Eric Caron, Joël Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Henri Cuvillier ayant donné procuration à Serge Leu, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, Emmanuel Ioos ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre.

Secrétaire de séance : Monique Debeaumont

Titre de la délibération : Avenants au marché de travaux « Réhabilitation du site de Clairefontaine Phase 1 » 2021-T-0006

La séance ouverte, Madame la Vice-Présidente expose aux membres de l'Assemblée communautaire l'avancement des travaux de réhabilitation du site de Clairefontaine à Duisans.

Madame la Vice-Présidente fait part ensuite des modifications nécessaires en cours de chantier afin de faire face aux aléas de la réhabilitation.

Madame la Vice-Présidente poursuit son exposé en expliquant les modifications nécessaires :

- Modification du projet d'aménagement de la cour haute afin d'optimiser et d'agrandir le parking : passage de 10 places à 21 places et pose de candélabres (lot N°1 Artebat) +65 636,50 €HT
- Modification de l'aménagement paysager de la cour basse : remplacement de l'enrobé par la création d'un îlot de verdure entouré de sable de marquise et d'une émulsion bi-couche. (lot N°1 Artebat) +11 204€
- Hydrogommage de la façade des sanitaires (bâtiment C) non prévu au marché en cour basse (lot N°1 Artebat) + 4 876€
- Tranchée nécessaire afin d'éviter le passage des eaux usées dans le bac de dégraissage – balance +/- (lot N°1 Artebat) -1 918,20€ HT
- Travaux de menuiseries intérieures supplémentaires au réfectoire : fourniture et pose de plinthes en médium et remplacement d'un habillage mural (lot N°6 SDEM) +2 475,26€ HT
- Remplacement des 8 radiateurs dans les salles du L rez-de-chaussée trop vétustes (Lot N°11 Geotherm Solaire) +5 275,84€ HT
- Remplacement de 3 descentes d'eau pluviale en cour basse (lot N°3 Vere) +980€ HT
- Divers travaux de plâtreries (Lot N°7 Delporte) + 8583,66€ HT
- Organigramme, changement de barillets non prévus au marché (Lot N°4 Sodewal) +741€ HT

De plus, la société SODEWAL en charge du lot N°4 Menuiseries extérieures nous a fait part d'une forte hausse des coûts des matériaux depuis la signature du marché mettant en péril son entreprise avec une augmentation de son indice de plus de 13% soit 38 285,30€.

Dans le cadre de la Circulaire du 29 septembre 2022 du Premier Ministre relative à la hausse des prix dans l'exécution des contrats de commande publique et au regard des éléments transmis par l'entreprise, il est proposé de verser la somme de 19 142,65 € HT (soit 50% de la somme initialement demandée) pour permettre à l'entreprise de faire face à ses difficultés.

Le montant total des prestations supplémentaires s'élève à 116 996,71€ HT. Ainsi le montant des travaux passe de 2 396 046,93€ HT à 2 706 264,96€ HT comprenant l'ensemble des avenants signés depuis le début du marché, soit + 12,95% du montant initial des travaux.

Considérant que la Commission des marchés publics en date du 3 avril 2023 et la Commission patrimoine immobilier en date du 4 avril 2023 ont émis un avis favorable sur les projets d'avenants.

Par conséquent, l'Assemblée communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver les projets d'avenants avec les sociétés ARTEBAT, DELPORTE DELABRE, VERE, SODEWAL, SDEM, GEOTHERM SOLAIRE.

- D'approuver l'augmentation du montant total des travaux de réhabilitation du site de Clairfontaine qui s'élèvent à 116 996,71€ décomposé ci-après :

Lot N° lot	Entreprises	Montant marché initial HT	Montant des précédents avenants	Montant Avenant HT	Nouveau montant travaux HT
VRD GROS OEUVRE	Lot 1 ARTEBAT	848 687,50	+54 615,30	79 798,30€	983 101,10€
CHARPENTE, BARDAGE	Lot 2 DELPORTE	79 065,99	-2 889,71	-	76 176,28€
ETANCHEITE	Lot 3 VERE ETANCH'TOIT	156 932,80	+66 304,89€	980€	224 217,69€
MENUISERIES EXT.	Lot 4 SODEWAL	292 048,00	-	19 883,65€	311 931,65€
FERRURERIE	Lot 5 BAVETTA	146 629,50	+17 773,67	-	164 403,17€
MENUISERIES INTERIEURES	Lot 6 SDE MENUISERIE	69 569,44	-	2 475,26€	72 044,70€
PLATRERIE/ PLAFONDS	Lot 7 DELPORTE	188 663,55	33 396,55€	8 583,66€	230 643,76€
CARRELAGE FAIENCES	Lot 8 SURFACE CARRELAGE	51 059,35	+1 685,11	-	52 744,46
SOLS SOUPLES, PEINTURE	Lot 9 VERET	93 328,53	-	-	93 328,53
ELECTRICITE	Lot 10 ACCART	161 656,70	+22 335,51	-	183 992,21
CVC PLOMBERIE	Lot 11 GEOTHERM SOLAIRE	283 079,57	-	5 275,84€	288 355,41
ELEVATEUR PMR	Lot 12 ERMHES	25 326,00	-	-	25 326,00

TOTAL HT	2 396 046,93€	193 221,32€	116 996,71	2 706 264,96€
TVA 20%	479 209,39€	38 644,26€	23 399,34€	541 252,99€
TOTAL TTC	2 875 256,32€	231 865,58€	140 396,05€	3 247 517,95€

- D'autoriser le Président à signer lesdits avenants qui prendront effet à leurs notifications.

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais de 20/04/2023 et publication ou notification du 20/04/2023